



Je m'inscris sur le **site internet** de ma commune à l'adresse suivante : **www.frotey-les-vesoul.fr** en renseignant mon adresse mail dans la **rubrique « recevoir les actus »**. Ainsi je recevrai toutes les actualités directement sur ma messagerie électronique.



Je télécharge gratuitement l'**application PanneauPocket** (disponible sur Play Store, Google Play ou AppStore), puis je sélectionne « **Frotey-lès-Vesoul** ». Les informations, messages ou alertes de la commune me seront **notifiés directement sur mon mobile** (ou ma tablette) sous la forme d'un panneau lumineux.



Nouveau !

La Mairie a désormais sa page Facebook officielle! Vous pourrez y retrouver les actualités, informations et manifestations en tapant :
Mairie de Frotey-lès-Vesoul
N'hésitez pas à liker, contribuer, partager!

État civil

Naissances :

- Tom POMMIER, né le 1^{er} mars 2025
- Elio GAUMET, né le 26 mars 2025

Décès :

- | | |
|---|--|
| • Danielle COLLOT née DEGAND, décédée le 3 janvier 2025 | Michel SARADIN, décédé le, 10 janvier 2025 |
| • Marguerite BELOTTI née HAGUENAUER, décédée le 14 janvier 2025 | André HIROUX, décédé le 8 février 2025 |
| • Raymond MILLET, décédé le 15 février 2025 | Pierre MARTIN, décédé le 6 mars 2025 |
| • Jackie BAZART, décédé le 13 mars 2025 | Louis MARQUÈS, décédé le 20 mars 2025 |
| • Nicolas GUILLAUME, décédé le 12 juin 2025 | |

Secrétariat de Mairie

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi, de 8h30 à 16h (sans interruption) – **Fermé au public les mardis après-midi**

 03 84 75 07 45  frotey-les-vesoul@vesoul.fr  www.frotey-les-vesoul.fr



Lettre aux habitants

Édito du Maire

Chères Frotéennes et Chers Frotéens,



A l'approche de la période estivale, de nombreux temps forts marqueront la vie de notre commune. Tout d'abord, ce sera la traditionnelle Fête de la Musique le samedi 28 juin qui sera suivie dimanche 29 juin par le marché d'été et le vide-greniers organisé par l'US Frotey.

Et puis, nous vous invitons à une nouvelle soirée cinéma en plein air le samedi 26 juillet à l'aérodrome qui sera sans aucun doute un succès tellement le cadre se prête parfaitement bien à ce type d'animations.

Enfin, rendez-vous également sur le site de l'aérodrome pour la 2ème édition du festival de musique Piste Sonore le samedi 30 août en soirée.

En cette fin d'année scolaire, je voulais aussi vous partager notre satisfaction de retrouver notre 3ème classe au sein de l'école élémentaire. Après avoir subi cette fermeture de classe en 2024, quelle satisfaction de pouvoir disposer de 3 classes dès septembre prochain. De nouvelles perspectives seront ainsi données à l'équipe enseignante pour œuvrer à la chose la plus essentielle qu'il soit : l'éducation de nos enfants !

En attendant de vous retrouver lors de toutes ces animations, je vous souhaite un bel été !

Restant à votre écoute.

Le Maire,

Christophe TARY

Conseil Municipal

Les procès-verbaux ainsi que les délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune www.frotey-les-vesoul.fr

Cela s'est passé à Frotey...



Repas des aînés – 19 janvier 2025



Cérémonies des Vœux – 25 janvier 2025



Conférence gratuite
et ouverte à tous

Comment identifier et éviter
les arnaques sur Internet

Vendredi 4 Avril
à 20h00

dans la grande salle de la Mairie

animée par Ghislain Riondet
Consultant Numérique
Fondateur de la plateforme Verifites.com



Comment repérer
un site frauduleux ? Je me suis fait
piéger, que faire ?

Quelles sont les astuces
à connaître pour se protéger ?



Cérémonie commémorative –
8 mai 2025

Conférence prévention arnaques sur
internet – 4 avril 2025

Agenda Été 2025

- Samedi 28 juin – " Faites de la Musique " –Stade Municipal
- Dimanche 29 juin - Marché des Producteurs Locaux et Vide Greniers organisé par l'US FROTEY – Stade Municipal
- Mardi 1^{er} juillet - Inauguration Espace TANARI – Avenue de l'Ancienne Mairie
- Samedi 26 juillet – Cinéma de plein air – Aérodrome
- Samedi 30 août – 2^{ème} Festival Piste Sonore – Aérodrome
- Dimanche 31 août – Marché des Producteurs Locaux – Parking des Écoles
- Samedi 6 et dimanche 7 septembre – Championnat du Monde de Side-car et Championnat d'Europe de Quad – Moto Club Haut-Saônois – Terrain de motocross du Sabot

Appel aux dons – restauration du retable l'Église

Appel aux dons pour financer la restauration du retable de Frotey-lès-Vesoul.
Pour participer, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Fondation du Patrimoine
<https://www.fondation-patrimoine.org>
Merci d'avance pour votre générosité . 🙏



Réouverture de classe

Avec grande satisfaction, nous retrouvons la 3^{ème} classe à l'école élémentaire du village. Après avoir subi cette fermeture de classe en 2024, nous retrouvons le fonctionnement de l'école avec 3 classes dès septembre.

Vidéoprotection

Pour la meilleure sécurité de tous, depuis le 31 mars 2025 trois caméras sont en fonctionnement la 1^{ère} située au carrefour à feux et les 2 autres aux abords de l'espace mairie et écoles.

Aménagements rue du Sabot

Afin de limiter la vitesse, et de répondre aux comportements inadaptés de certains automobilistes dans cette rue longeant la RN 57, des aménagements ont été réalisés avec des bacs en bois et un alternat de circulation.

Bon à savoir

Urbanisme

Pour chaque projet de travaux d'urbanisme il existe des démarches à réaliser auprès de votre mairie. Vous trouverez ci-joint un document résumant les différentes déclarations en rapport avec vos projets de rénovations, de constructions ou d'aménagements.

Rappel Recensement Citoyen

Si vous êtes né(e) Français (e), vous devez faire votre recensement citoyen à partir de vos 16 ans. Cette démarche doit être réalisée dans les 3 mois qui suivent votre date anniversaire. Pour cela vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni (e) de votre livret de famille et de votre carte d'identité.

Horaires travaux de bricolage et jardinage

Par Arrêté Préfectoral du 18 mai 2006 les horaires de travaux de bricolage et jardinage pour les habitants du département de la Haute-Saône sont les suivants:

Jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Collecte de verre

Avec la modification du mode de collecte du verre (en points d'apports volontaires), vous avez le choix de conserver votre bac ou de le déposer au service technique (entrée du stade) à compter du 01 juillet.

Brûlage des déchets verts interdit

Il est interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, et pour rappel tous les brûlages sont interdits !

Rappel déjections canines

Les déjections canines doivent être ramassées par les personnes qui promènent leur chien sur le domaine public sous peine de verbalisation.

